



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 avril 2020

## Communiqué de presse

### Aides surfaces : Ouverture du dépôt des dossiers PAC 2020

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Martinique informe les agriculteurs que la campagne Politique agricole commune (PAC) 2020 pour les déclarations « surfaces » a débuté le mercredi 1<sup>er</sup> avril et est entièrement dématérialisée.

A compter de cette date, les dossiers de demande d'aides surfaciques peuvent être déposés dans l'application TELEPAC.

[www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Dans le contexte épidémique actuel, il ne sera pas possible d'accueillir les chefs d'exploitation dans les locaux de la DAAF.

En conséquence, il est indispensable dès à présent :

- ◆ pour les exploitants agricoles accédant à internet, de se connecter à son compte TéléPAC avec l'aide des tutoriels et présentations en ligne sur le site TelePAC.
- ◆ pour les exploitants qui souhaitent une assistance pour leur Télédéclaration, de contacter :
  - Banamart pour les producteurs de banane export,
  - Canne Union ou le CTCS pour les producteurs de cannes :
    - Olivier GROLLEAU : 06 96 84 39 99 - [ogrolleau@ctcs-martinique.org](mailto:ogrolleau@ctcs-martinique.org)
    - Erick EUGENIE : 06 96 24 30 71 - [eric.eugenie@canneunion.com](mailto:eric.eugenie@canneunion.com)
  - la Chambre d'Agriculture,
  - le groupement de producteurs auquel l'exploitant adhère,
  - un des deux prestataires de services conventionnés :
    - Coaching Domaine Rural - [coaching.domainerural@gmail.com](mailto:coaching.domainerural@gmail.com)
    - Ruralité MultiServices - [ruralite-multiservices@orange.fr](mailto:ruralite-multiservices@orange.fr)
  - les Jeunes Agriculteurs de Martinique pour leurs adhérents : [ja.martinique@orange.fr](mailto:ja.martinique@orange.fr)

La DAAF met en place une assistance du lundi au vendredi de 8h à 12h :

- par messagerie à l'adresse : [telepac.daaf972@agriculture.gouv.fr](mailto:telepac.daaf972@agriculture.gouv.fr)
- par téléphone au numéro : 05 96 71 20 40.

#### Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pret.gouv.fr](http://www.martinique.pret.gouv.fr)

sur Facebook : [@prefet.martinique](https://www.facebook.com/prefet.martinique)

sur Twitter : [@prefet972](https://twitter.com/prefet972)

